

que ce n'était pas le moment d'entreprendre une discussion sur la route maritime du Saint-Laurent. Cependant, on a en quelque sorte relié la question de la canalisation du Saint-Laurent à celle du minerai de fer du Labrador. Une des objections formulées à l'égard de la canalisation du Saint-Laurent, c'est que nous ne pourrions pas utiliser notre propre minerai de fer du Labrador dans la province de la Nouvelle-Écosse.

M. le président suppléant: L'honorable député peut continuer, vu qu'il a donné cette explication. Je croyais qu'on n'avait parlé de la question de la route maritime du Saint-Laurent qu'incidemment, en étudiant la question dont le comité est saisi. Lorsque l'honorable député a commencé à parler de l'industrie de la houille en général, j'ai pensé qu'il s'écartait un peu trop du sujet.

M. Carroll: On s'est opposé à la canalisation du Saint-Laurent parce que, entre autres choses elle nuirait à notre industrie des charbonnages dans les provinces Maritimes. Je ne réfute pas cette objection, mais j'exprime mon point de vue. Je connais le sujet, car je l'ai étudié, non pas hier ni avant-hier, mais il y a quelques années. J'espère que le ministre chargé de la production lira mes observations dans le hansard demain. Je voulais traiter cette question au cours du débat sur l'exposé budgétaire, mais je n'ai pas voulu laisser passer cette occasion sans indiquer ce que les Canadiens pensent des provinces Maritimes. Ils songent aux moyens à prendre en vue d'utiliser dans l'île du Cap-Breton, le minerai de fer du Labrador.

Je ne demande pas que l'État se charge de cette entreprise, monsieur le président. Les capitaux abondent à l'heure actuelle en Grande-Bretagne et aux États-Unis. L'industrie sidérurgique a été étatisée en Grande-Bretagne. Je crois comprendre qu'une grande partie des capitaux que les industriels y avaient placés seraient disponibles en vue d'immobilisations dans l'industrie sidérurgique de notre pays. C'est une question que le bon ministre pourrait examiner. Nous ne comptons pas sur le Gouvernement pour édifier cette industrie. Les gouvernements ont édifié trop d'entreprises chez nous. Les gens ont été trop paresseux pour regarder autour d'eux, ou bien ils n'ont pas eu assez de prévoyance pour s'occuper de cette industrialisation.

Quand la fabrication de l'acier a commencé au pays, l'État a accordé à la *Steel Company of Canada* et à la *Dominion Steel Company* une aide qui prenait la forme d'une prime à l'égard des tiges d'acier destinées à la fabrication, au Canada, d'autres produits. Cette prime fut maintenue jusqu'en 1910, alors

que M. Fielding la supprima. Les aciéries ont également reçu de l'aide sous d'autres formes. Je prie le ministre de mettre ce tableau sous les yeux des capitalistes des États-Unis, de la Grande-Bretagne ou du Canada.

Il est sans doute contraire au sens commun et au Règlement de parler ici du détroit de Canso. Que la chaussée,—et c'est bien une chaussée qu'on devrait aménager,—soit construite ou non à travers le détroit de Canso, le projet dont je parle est parfaitement réalisable. L'aménagement d'une chaussée nous donnerait un meilleur port à cet endroit. Je répète que du détroit de Canso nous avons libre accès, par eau, à Belle-Isle. Le transport est facile du détroit de Canso vers n'importe quelle partie du monde.

Il va de soi que je reparlerai de cette question au bon ministre, mais je croyais qu'à l'étape où nous en sommes, alors que les gens disent qu'il ne faut pas y songer, qu'on n'a pas une bien haute opinion de la Nouvelle-Écosse, il importait de signaler qu'il y a ici, à tort ou à raison, sensément ou non, des députés qui songent aux intérêts des gens de cette partie du pays.

M. MacInnis: Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit à ce sujet, mais je tiens à répondre brièvement à l'honorable député d'Inverness-Richmond qui a trouvé à redire à mes observations au sujet de la situation économique des provinces Maritimes elles-mêmes.

M. Carroll: Je ne parlais pas des provinces Maritimes; je parlais de l'endroit que je connais: l'île du Cap-Breton.

M. MacInnis: J'ai peut-être l'esprit plus large que l'honorable député d'Inverness-Richmond. Je parlais de l'ensemble des provinces Maritimes et mes paroles n'étaient pas fondées sur des oui-dire. L'honorable député le sait peut-être, j'ai eu l'honneur et le bonheur de naître dans les provinces Maritimes. J'ai quitté ma place natale dans l'Île du Prince-Édouard, l'une des plus belles des provinces Maritimes, pour aller gagner ma vie ailleurs dans notre grand pays.

Si j'avais été le seul à quitter les provinces Maritimes, le fait n'aurait rien prouvé. Depuis 75 ans au moins, la grande majorité des jeunes de ces provinces les ont quittées afin de faire bénéficier de leur savoir et de leur allant non seulement le reste du pays mais aussi les États-Unis, au grand avantage de ces régions. On ne peut douter que la concentration économique dans les deux provinces centrales a grandement nui à l'avancement des provinces Maritimes.